

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 20 avril 2023, de 18h à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

Ordre du jour et intervenants

- Réhabilitation de la Barre Cassan F, Sorbonne Université (Jussieu)
 - Jean-Pierre BEGIN, Directeur de l'hébergement, CROUS
 - Nicolas CHEVALLEREAU, Sous-Directeur de la construction, RIVP
 - Charles-Henri TACHON, Architecte, Agence Charles-Henri TACHON
 - Hélène BESNARD ZIMMERLI, Architecte, Agence Charles-Henri TACHON
 - Julien ABINAL, Architecte, Agence Abinal & Ropars
 - Marie-Hélène COLLAS, Responsable Urbanisme Commercial à la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
- Projet d'aménagement horticole du square Robert Montagne
 - Soazig JOUBERT, Cheffe de la division 5-13, Direction de l'Espace Vert
- Travaux du bassin Austerlitz
 - Etienne KLEITZ, Responsable du projet Bassin Austerlitz à la division des grands travaux de L'Assainissement de la Ville de Paris
- Point sécurité et lutte contre les incivilités
 - Bernadette CHABBERT, Adjointe au chef, Police Municipale
 - Aurélia MORENO, Cheffe adjointe de brigade Soirée
- Questions diverses

En présence de

- Florence BERTHOUT, Maire du 5^e
- Edouard CIVEL, 1^{er} Adjoint à la Maire du 5^e
- Benjamin ISARE, 3^{ème} Adjoint à la Maire du 5^e
- Anne BIRABEN, Conseillère de Paris
- Violaine Hacke, Conseillère d'arrondissement
- Marine ROSSET, Conseillère d'arrondissement

Mme La Maire *Florence Berthout* ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les intervenants de leur présence. Elle annonce que le mandat de ce Conseil prendra fin en juin et précise que le tirage au sort des nouveaux Conseillers aura lieu le 16 juin 2023. Puis elle présente les différents points à l'ordre du jour.

Réhabilitation de la Barre Cassan F, Sorbonne Université (Jussieu)

Charles-Henri TACHON indique que la Barre Cassan se trouve le long de la rue Cuvier et s'étale sur 20 000 m². Il s'agit de transformer les anciens laboratoires de chimie en un programme mixte détaché de Sorbonne Université comprenant au rez-de-chaussée un espace recevant du public (Maison des initiatives étudiantes) et des salles polyvalentes, puis dans les étages 570 logements pour étudiants, apprentis et chercheurs en plus des logements de fonction. Il y aura des terrasses accessibles et végétalisées sur le toit. Ce bâtiment sera ouvert sur la rue Cuvier et fermé par une clôture côté Sorbonne Université.

Mme la Maire souligne que l'Architecte des Bâtiments de France demande le maintien (au moins partiel) du mur historique côté Cuvier.

Jean-Pierre BEGIN précise que les logements seront attribués à des étudiants boursiers nationaux et internationaux, inscrits à Sorbonne ou pas, ainsi qu'à des apprentis et des chercheurs avec leur famille.

Charles-Henri TACHON présente l'aspect architectural du bâtiment et tous les matériaux qui y seront utilisés. Il précise que les locaux qui sont aujourd'hui vides seront rénovés dans le cadre de la réglementation énergétique 2020.

Benjamin ISARE soulève la question de l'accessibilité des salles polyvalentes aux riverains.

Nicolas CHEVALLEREAU confirme que ces salles seront gérées par la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) avec un usage prioritaire pour Sorbonne Université et qui aujourd'hui n'est pas en mesure d'évaluer les créneaux d'usage de ces salles pour pouvoir définir leur attribution au grand public.

Sur la question des stationnements vélo *Charles-Henri TACHON* souligne qu'il est prévu environ une place de stationnement par deux personnes, dans des locaux fermés ou ouverts.

A la question de la circulation de la rue Cuvier *Madame la Maire* précise qu'il y a des études qui ont été demandées et qu'il est fort possible que la mise en place de la Zone à Trafic Limité s'étende à une partie de la rive gauche.

Edouard CIVEL ajoute qu'en raison des travaux de construction à venir, le projet de la circulation dans la rue Cuvier a été suspendu et il est prévu de le revoir une fois la construction terminée en sachant que des fermetures de routes ont souvent un impact sur les rues avoisinantes.

En terme de calendrier, les travaux de désamiantage et dépollution du site débiteront fin 2023/début 2024 et seront suivis par deux à trois ans de travaux de construction pour une livraison prévue en 2027. Ces travaux qui se passeront à l'intérieur du campus n'auront aucun impact sur les JO.

Projet d'aménagement horticole du square Robert Montagne

Soazig JOUBERT indique que l'objectif de cet aménagement est de rendre la végétation plus floue et plus agréable tout en prenant en compte l'usage et l'ensoleillement de ce square. Elle propose la suppression des haies et le remplacement de tous les petits végétaux, 1 050 vivaces seront plantées. Les arbres et les arbustes seront maintenus et 150 arbustes seront ajoutés. L'abri bac sera remplacé par un autre digne de ce nom avec l'ajout d'un abri supplémentaire.

Madame la Maire propose de végétaliser le dessus ces abris.

Soazig JOUBERT souligne que tous les travaux seront effectués en régie, ce qui réduit le coût de l'opération à 10 000 euros avec comme date de début de l'opération en septembre 2023.

Un riverain demande la cause de la mise en arrêt de la fontaine.

Madame la Maire explique que suite à plusieurs soucis et à sa demande, cette fontaine a été mise à l'arrêt et en accord avec le recteur de la mosquée. C'est une raison pour laquelle l'intérieur de la fontaine sera végétalisé. Elle demande d'ajouter aussi des lierres tout autour de cette fontaine.

Une question est soulevée sur la prolifération des rats car ils se nourrissent des déchets jetés par terre.

Madame la Maire répond qu'un point de vigilance sera bientôt fait et une réunion est en cours de montage avec le Recteur de la Mosquée.

Travaux du Bassin d'Austerlitz

Etienne KLEITZ présente le projet du Bassin d'Austerlitz à Paris et l'histoire du système d'assainissement de la ville. Il indique que le réseau d'assainissement de Paris est gravitaire et unitaire, ce qui signifie qu'il transporte à la fois les eaux usées et les eaux de pluie. L'eau de pluie est récupérée par le réseau d'assainissement, mais lorsque celui-ci est saturé, l'eau de pluie est déversée dans la Seine, ce qui peut polluer le fleuve. Depuis les années 1990, des directives européennes ont été mises en place pour protéger les fleuves, ce qui a conduit à une réduction importante des déversements dans la Seine. Le projet du Bassin Austerlitz consiste donc à créer un réservoir qui permettra de stocker temporairement l'eau de pluie, évitant ainsi les déversements dans la Seine. Ce projet n'aura pas d'impact sur le fonctionnement du réseau et de la montée en charge ou non des ouvrages d'assainissement. Des prises d'eau sont installées à la Place Valhubert et sur un déversoir d'orage structurant du réseau, le déversoir d'orage Buffon. Pour stocker les eaux, il est nécessaire d'avoir un bassin d'une capacité de 50 000 mètres cubes, qui sera installé devant l'entrée historique de la Salpêtrière. Les travaux ont commencé fin 2020 et se termineront au premier trimestre 2024 avec l'organisation des épreuves de nage libre en Seine pour les JO et l'ouverture de la baignade publique en 2025. Actuellement il s'agit des travaux de terrassement du Bassin et de l'installation des prises d'eau. Les travaux ont nécessité la fermeture de la voie montante entre le Pont Charles de Gaulle et le Pont d'Austerlitz. Le Bassin sera équipé de pompes avec un système industriel pour le faire fonctionner. Le coût global de l'ouvrage est de 90 millions d'euros.

Benjamin Isare cherche à savoir si la problématique d'inondation rencontrée dans les caves rue Frédéric Sauton (point bas de l'arrondissement avec des eaux qui proviennent du stade Charlety) sera résolue et demande si les trous délaissés sur la place Valhubert vont être traités.

Etienne KLEITZ indique que ce projet n'aura aucun impact ni négatif ni positif sur le fonctionnement du réseau car il se trouve à la fin de la chaîne d'arrivée des eaux.

A la question des trous sur la place Valhubert *Edouard CIVEL* dit avoir signalé ce sujet à plusieurs reprises à la Ville et il promet de les relancer sur ce problème qui, selon un riverain aussi, ce problème s'aggrave depuis un an.

Edouard CIVEL soulève le sujet de la réfection de la gare d'Austerlitz et le projet de construction d'un bâtiment à destination de l'Agence Française du Développement et propose de les inviter à un prochain Conseil de quartier pour présenter ce projet aux riverains.

Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Nuisances sonores de la Mosquée :

- Une réunion sera montée bientôt avec le Recteur de la Mosquée et les riverains.

Questions diverses

- Problème de suppression de parkings sur le boulevard Saint-Marcel

- Il s'agit d'un projet du budget participatif ; des places de parkings publics souterrains ont été proposées

La séance est levée à 9h15